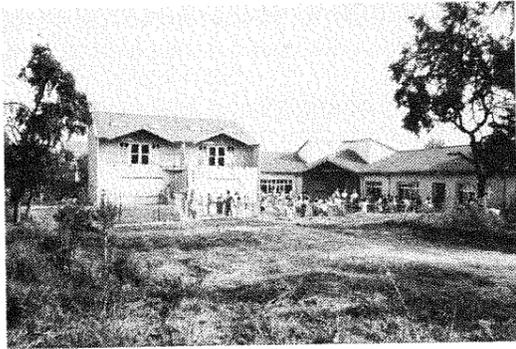


LES TRAVAUX

Avant de dresser le bilan de l'année dans le bulletin de janvier, d'ores et déjà un certain nombre de travaux sont terminés ou en voie d'achèvement. Parmi les plus remarquables :

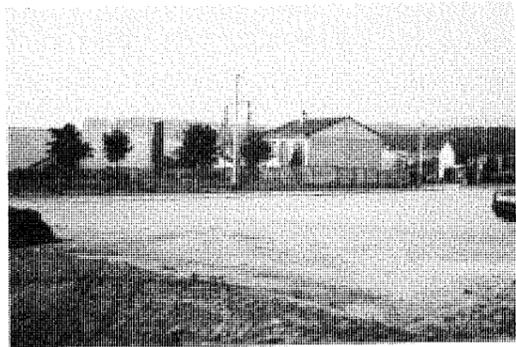


2ème tranche du groupe scolaire, la salle polyvalente au rez-de-chaussée du bâtiment R+1.
La cour de récréation.

Réalisation du trottoir depuis le carrefour de la croix jusqu'à la Pharmacie, avec décrochement arrêt bus et mise en place d'un abri-bus



3ème et dernière tranche de la clôture en éléments préfabriqués béton du Groupe Scolaire de l'Orée du Bois



Réfection totale du mur d'enceinte du cimetière



LES ECOLES

Ils étaient 304 à reprendre le chemin de l'école au matin du 8 septembre, sous un ciel maussade qui, heureusement, a laissé la place au soleil pour quelque temps.

- Beaucoup d'entre eux, 128, étaient heureux de se retrouver dans les locaux neufs de l'Ecole Primaire Jules Renard, entièrement terminés pour cette rentrée.

Merci aux entreprises, aux employés municipaux et aux élus responsables des travaux, d'avoir su mener à bien cette réalisation, pour la satisfaction de tous.

- 84 enfants, de 3 à 5 ans se répartissent dans les 3 classes de la Maternelle Jules Renard, qui a récupéré une salle préfabriquée mise provisoirement à disposition du primaire l'année 86-87.

Une salle disponible dans la nouvelle école primaire est mise à la disposition des associations de parents pour y démarrer une garderie périscolaire.

- Avec le transfert de l'école primaire, nous avons l'agréable surprise de constater que la circulation aux abords des écoles paraît plus facile ; ce qui ne nous empêche pas de demander à tous une extrême prudence en ce qui concerne la vitesse et le stationnement.

- A l'Orée du Bois, malgré les effectifs en baisse, 44 élèves, trois classes sont maintenues en primaire et deux en maternelle pour 48 élèves.

Le préau de l'école primaire, les couloirs et la tisanerie de l'école maternelle ont fait "peau-neuve" pendant les vacances, les peintures ayant été refaites.

Monsieur MARCHAL est le nouvel Inspecteur d'Académie Primaire et Maternelle de notre secteur. Il succède à Mlle COUPERY au Primaire et à Monsieur DURAND aux Maternelles.

Bonne année scolaire à tous.

La Commission Scolaire

UN NOUVEL INDUSTRIEL SUR LA ZONE

TRANSPORTS
ALLOIN

Située entre la Société POCLAIN et l'emprise de la future bretelle d'accès à l'autoroute A 33, sur une superficie de 14 280 m², comprenant 1 268 m² de stockage et expédition, 326 m² de bureaux et annexes, une station de lavage de 425 m² et plus de 6 000 m² d'aire de stationnement, la Société ALLOIN est une entreprise de transport routier spécialisée dans la **messagerie rapide**. Vingt cinq personnes travaillent sur place depuis début septembre, deux nouveaux emplois sont prévus à court terme.

Cette société est issue d'une affaire commerciale de fruits qui s'est étendue aux transports publics de marchandises dans les années 70, depuis elle n'a cessé de progresser.

Composée de 20 personnes, 2 établissements et 15 véhicules en 1975, elle est aujourd'hui forte de 450 personnes, 13 établissements et 300 cartes grises. Elle compte actuellement 13 centres d'exploitation répartis dans le Nord-Est de la France entre LYON, PARIS et LILLE. Parmi les grands centres, outre LYON, PARIS et LILLE, elle compte, BESANÇON, MULHOUSE, STRASBOURG, METZ, CHARLEVILLE, REIMS et NANCY (ZI de Fléville), ainsi qu'un service INTER COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE et SCANDINAVIE.

C'est une grande satisfaction pour nous d'accueillir une entreprise dynamique. Notre souhait est de la voir poursuivre son ascension comme elle le fait depuis plus de 10 ans, notamment à FLEVILLE où une partie du terrain est réservée en prévision d'une extension.

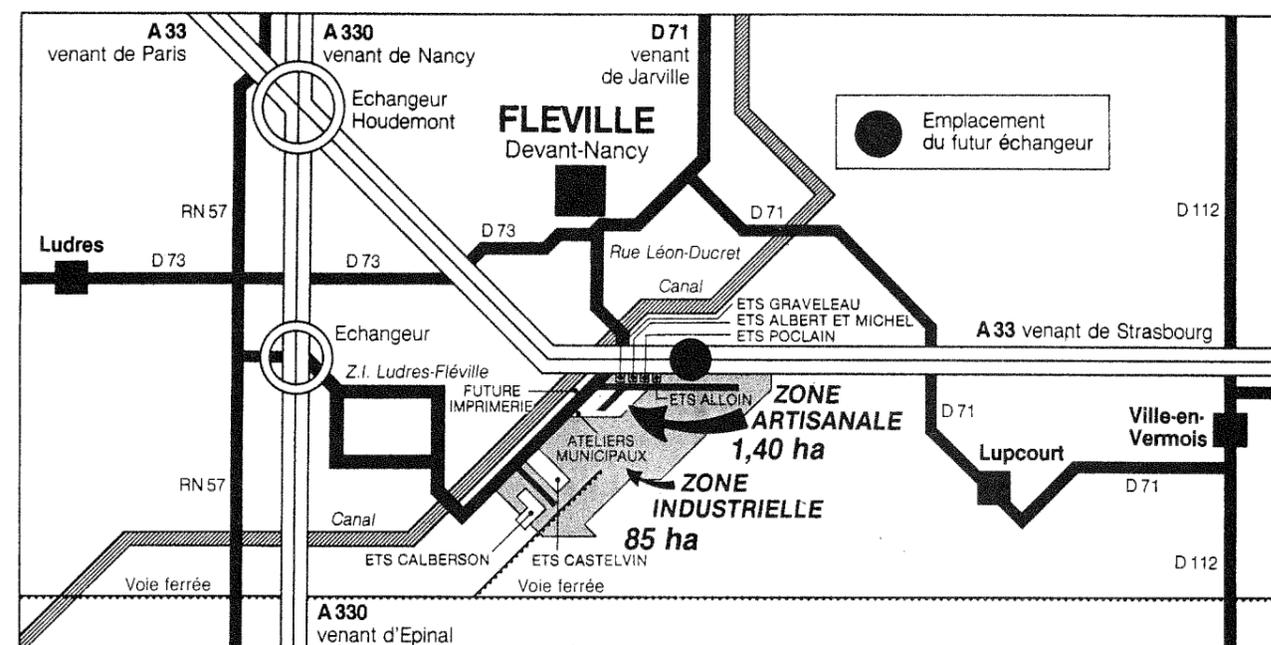
L'implantation de la Société ALLOIN porte à 6 le nombre des industriels installés sur la zone.

Dès à présent, nous vous informons qu'un projet bien avancé est à l'étude pour l'implantation d'une imprimerie. Il s'agit de l'imprimerie ROYER qui souhaite transférer ses ateliers de la rue de la Salpêtrière à NANCY sur notre zone industrielle.

Si c'est le cas, comme nous le pensons, il est certain que ces nouveaux atouts apporteront une bouffée d'oxygène aux finances communales.

Avec l'implantation des transports ALLOIN, le projet de l'imprimerie ROYER, et la construction imminente de nos ateliers techniques, 1987 aura été l'année du renouveau pour la Zone Industrielle.

Et nos espérances ne s'arrêtent pas là !!





Notre commune, cette année, grâce à l'effort de tous, a obtenu la **première place** au concours des villes et villages fleuris dans la catégorie Communes de 1001 à 5000 habitants, Arrondissement de Nancy.

C'est la juste récompense pour le mal que s'est donné le personnel communal des espaces verts, mais aussi l'ensemble de la population de la commune, qui, d'année en année, améliore le fleurissement. Avec de nouveaux points fleuris à l'automne et au printemps, Fléville sera sûrement l'année prochaine encore dans la course ! ...

Pour ce qui est du classement individuel,

- M. TISSOT, route de Ludres, est à la 4ème place dans la catégorie maison avec jardin visible de la rue.

- L'Ecole de Fléville centre se classe à la 2ème place dans la catégorie immeubles collectifs, édifices publics et usines.

Avaient également été présentés au Jury d'Arrondissement :

- M. RINNERT, rue du château
- Mlles SOUDIEU, rue du Château
- La Pharmacie SIAUD, rue du Château

Le jury communal quant à lui, s'est réuni fin juin, afin de sélectionner les plus belles réalisations, puis début juillet, pour arrêter un classement définitif.

Ce jury était composé de :

- Mmes DERRIERE, COLLIN, KESSELER, FLAMMANG, BOULANGER.
- MM. KESSELER, COTTEL, MAIRESSE, BOURY.

Primés :

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 1. - M. et Mme TISSOT Jean | 15, rue de Ludres |
| 2. - M. et Mme GODENIR Gérard | 30, rue du Breuil |
| 3. - M. et Mme CREUSAT Georges | 24, rue de Manonchamp |
| 4. - M. et Mme HARMAND André | 2, rue Gounod |
| 5. - M. et Mme PIERRON Louis | 6, rue Mozart |
| 6. - Mlle DUCRET Monique | 5, rue de Manonchamp |
| 7. - Mme BIAUX Jeanne | 4, rue Manet |
| 8. - Mlles SOUDIEU | 12, rue du Château |
| 9. - M. et Mme ARBELIN Hubert | 39, rue Manet |
| 10. - M. et Mme MARTIN Jean-Claude | 4, rue Gounot |

Encouragés :

- | | |
|---------------------------------|---------------------------|
| 1. - M. et Mme WERRA Jacques | 2, place des Mirabelliers |
| 2. - M. et Mme COLLET Pierre | 2, rue de Liomont |
| 3. - M. et Mme HACQUARD Paul | 6, rue du Breuil |
| 4. - M. et Mme JEAN André | 8, rue du Château |
| 5. - M. et Mme BOTTIN Jean | 16, rue de Manonchamp |
| 6. - M. et Mme LAMBLIN Alain | 8, rue Manet |
| 7. - M. et Mme ROMAIN Jean-Yves | 19, rue Berlioz |
| 8. - M. et Mme CHAUMONT Robert | 27, rue Renoir |
| 9. - M. et Mme FRUMINET Claude | 11, rue Pasteur |
| 10. - M. et Mme BENIER Patrick | 24, rue des Bouvreuils |
| 11. - La Pharmacie SIAUD | 66, rue du Château |

La remise des récompenses aux lauréats a eu lieu le lundi 12 octobre 1987 dans la salle polyvalente du Groupe Scolaire Jules Renard.

La Commission de l'Environnement



UNE NOUVELLE ASSIETTE AUX COULEURS

DE FLEVILLE

Devant le succès remporté par la souscription lancée en mai 1986 avec l'assiette aux émaux de LONGWY, ayant pour motif le Château, selon le même principe, la Commission Relations Publiques a décidé la création d'une nouvelle assiette émaillée à la main avec Sainte-Anne comme nouveau motif. De plus, une innovation, le même motif a été utilisé pour la réalisation d'un plat à cake (voir maquettes).

Des prototypes ont été fabriqués, une assiette à fond bleu, une autre à fond beige et un plat à fond bleu.

100 assiettes numérotées à 245,00 F. l'unité, 24 plats numérotés à 368,00 F. l'unité, sont à réserver à la Mairie (où les prototypes sont présentés) à l'aide du coupon joint et ce à partir du **Vendredi 23 Octobre** aux heures habituelles d'ouverture.

Les numeros seront attribués dans l'ordre du dépôt des bulletins de souscription.

Les personnes qui auront souscrit pour le 30 octobre au plus tard, pourront retirer leur commande en Mairie pour les fêtes de fin d'année à partir du 21 décembre.

Pour toutes réservations prises après cette date, la livraison aura lieu ultérieurement. Les personnes concernées seront prévenues individuellement dès que la commande sera disponible en Mairie.

Afin de satisfaire de nombreuses personnes qui en ont fait la demande, à cette occasion, des assiettes non numérotées avec le Château pour motif pourront être commandées, pendant toute la durée de la présente souscription.

à découper

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Nom :

Souscrit pour assiette(s) Ste Anne à fond bleu n^o(s)
 assiette(s) Ste Anne à fond beige n^o(s)

au prix unitaire de 245 F.

Souscrit pour plat(s) à cake Ste Anne n^o(s)

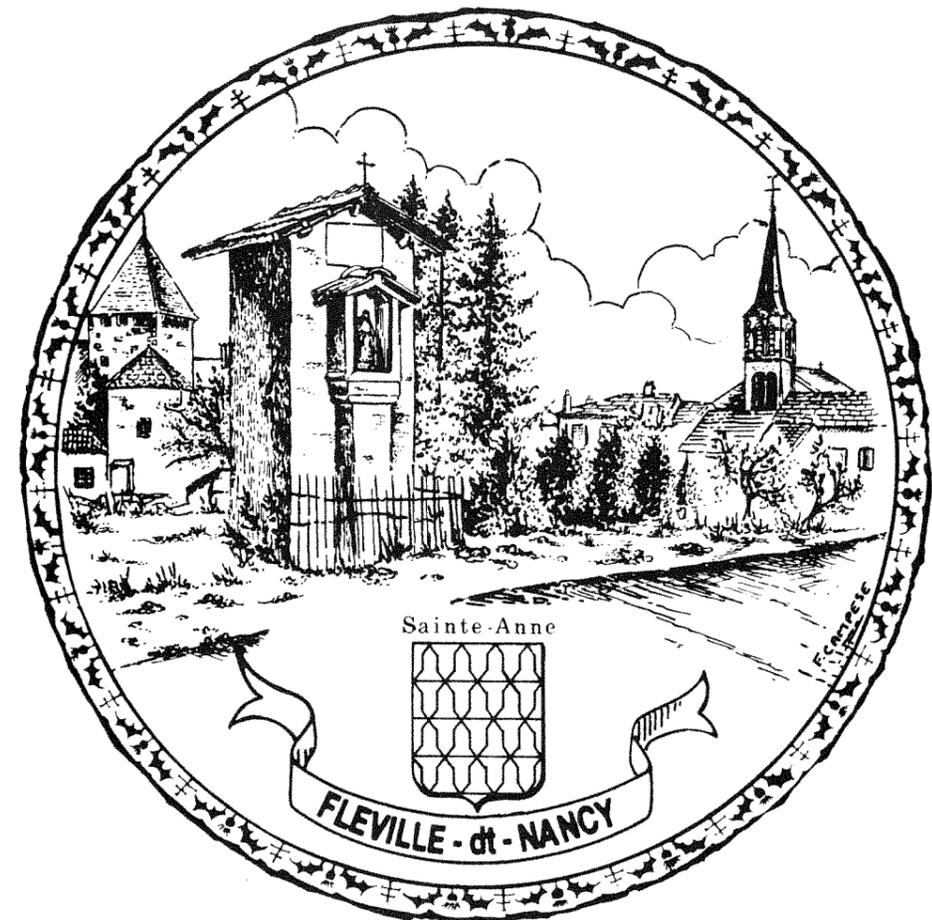
au prix unitaire de 368 F.

Commande assiette(s) Château à fond bleu
 assiette(s) Château à fond beige

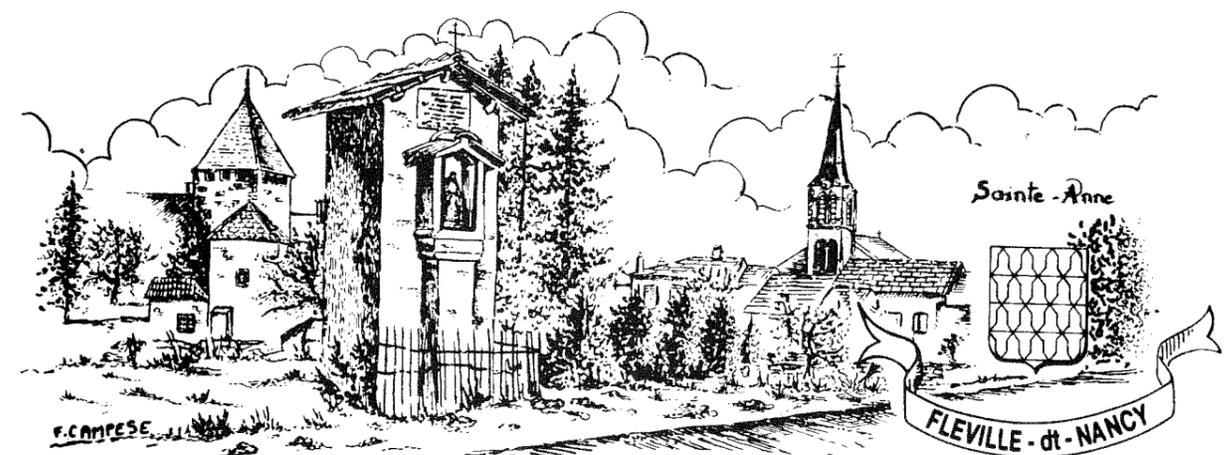
au prix unitaire de 230 F.

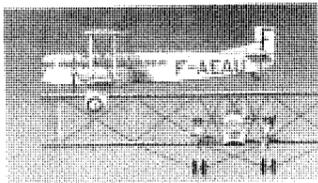
Je joins un chèque de F. à l'ordre des Faïenceries St Jean l'Aigle
 54550 HERSERANGE.

MAQUETTE ASSIETTE



MAQUETTE PLAT A CAKE





club philatélique

Le Club a repris ses activités le mardi 6 octobre et rappelle que les réunions ont lieu le premier mardi de chaque mois durant les périodes scolaires, à 20 H 15 à la Mairie. *le forum par M. HENQUEL - Salle du C 7*

A l'occasion de son dixième anniversaire, le club a organisé une sortie en Alsace comprenant la visite du Musée de la Poste à Riquewihr pour tous ses adhérents et les parents de ses jeunes sociétaires le dimanche 11 octobre.

Merci aux parents de leur aimable participation.

Renseignements :

Secrétaire :

M. SCHWEBEL Daniel
41 rue Manet - Fléville
Tél. : 83.51.42.68

Service nouveauté :

M. GEOFFROY Claude
13 rue Flaubert - Fléville
Tél. : 83.51.46.21

Cartes postales et monnaies :

M. PIERRON Georges
106 Grande rue - Heillecourt
Tél. : 83.57.58.33

Représentant le Club Philatélique Lorrain :

M. KOKOT Joseph
8 rue Léon Ducret - Fléville
Tél. : 83.54.73.74



LE 3^{ème} AGE A FLEVILLE



Le voyage que la municipalité a organisé pour ses Anciens s'est déroulé le vendredi 4 septembre.

Nous avons choisi le Parc de Vision de Sainte Croix en Moselle.

Le matin, nous avons visité le parc dans un petit train.

A midi, un excellent repas nous fut servi dans un cadre champêtre.

L'après-midi nous avons visité le Musée du sel à Marsal et l'Hôtel de la monnaie à Vic.

Le soleil nous a accompagné tout au long de cette agréable journée.

La Commission du 3^{ème} Age

Auto-Ecole **CHAPUZOT**

43 ter, rue de la République
Tél. 83.51.52.13 - JARVILLE

18 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

Tous les jours, cours et tests de code
Audiovisuel permanent
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Bon pour une REMISE de 20 % sur l'inscription

LA VIE DE L'ASSOCIATION EN QUELQUES MOTS

Une fête de l'été réussie !

Nous avons reporté les feux de la Saint-Jean, en raison de la pluie, au samedi 29 août. Dans une ambiance de kermesse, petits et grands ont pu se divertir à travers les différents stands, ou danser avec l'orchestre de CLAUDE MAXIMS. A 20 H 30 un grand feu d'artifice offert par FLEVILLE LOISIRS et CASTELVIN pour le 10ème anniversaire de l'association a ravi toute l'assistance. La fête s'est poursuivie jusqu'à 1 H. du matin pour la plus grande joie de tous.

Vente de survêtements

FLEVILLE LOISIRS a créé des survêtements rouge et noir avec le sigle de l'association. Ceux-ci sont disponibles sur commande, dans toutes les tailles, du 8 ans jusqu'aux tailles 6-7. Les commandes sont prises au siège.

Vente d'autocollants

Un nouvel autocollant avec le blason de FLEVILLE est en vente. Vous le trouverez dans toutes les manifestations de l'association et dans les activités. Son prix est de 10 F., sa vente nous permettra de mieux fonctionner.

RESERVEZ BON ACCUEIL AUX CALENDRIERS

Comme chaque année, nous passerons dans vos foyers vous proposer le calendrier.

Réservez bon accueil aux personnes qui se présenteront.

ATTENTION

FLEVILLE LOISIRS - 3 RUE RENOIR LOTISSEMENT DE L'OREE DU BOIS
TEL. : 83.55.10.02

Vous recevra ou répondra à vos appels du lundi au vendredi de 18 H à 20 H.
En dehors de ces heures un répondeur téléphonique enregistrera vos appels

Mais vous pouvez aussi obtenir tous renseignements auprès des responsables de section pendant les activités

FLEVILLE LOISIRS vous propose des activités sportives et de détente, pour tous les âges, et à tout moment de la semaine. En ce début de saison, nous vous les récapitulons afin que vous puissiez choisir l'activité qui vous convient.

GYMNASTIQUE

Professeur : M. BREDAS Albert
Lieu : Ecole de l'Orée du Bois
Jour : le jeudi de 20 H 45 à 22 H

JUDO

Professeur : M. FRISON Franck
Lieu : Ecole de l'Orée du Bois
Jour : le mardi et le jeudi de 18 H 30 à 20 H 30

AEROBIC

Professeur : Mlle LALLEMANT Sandrine
Lieu : Ecole de l'Orée du bois
Jour : le mardi de 20 H 45 à 21 H 45

TENNIS DE TABLE

Professeur : M. GUIDICI Franck
Lieu : Ecole de l'Orée du Bois
Jour : le vendredi de 20 H 30 à 22 H

PIANO

Professeur : Mme ROUGETET Evelyne
Lieu : Mairie
Jour : le mercredi de 9 H 30 à 20 H suivant le niveau et l'âge

GUIRE

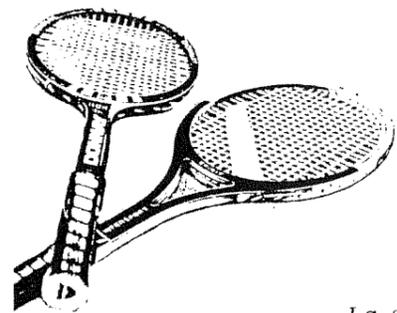
Professeur : M. MALJEAN Pascal
Lieu : Mairie
Jour : Lundi de 18 H à 20 H (suivant le niveau)

FOOTBALL

Le club de football comporte toutes les catégories d'âge de débutants à vétérans. Il existe des possibilités de jouer dans chaque équipe, après s'être licencié. Les inscriptions sont reçues au siège de l'association 3 rue Renoir, Lotissement de l'Orée du Bois.



Un aperçu des nouveaux survêtements inaugurés lors du tournoi de KARLSRUHE



TENNIS CLUB DE FLEVILLE

La saison de tennis va bientôt arriver à son terme qui est le 31 Octobre.

Traditionnellement, le mois de septembre est, pour le T.C.F., le mois des tournois internes. Au cours de ces tournois, tous les membres du Club ont l'occasion de se rencontrer, de connaître de nouveaux partenaires, cela dans une ambiance amicale. En ce qui concerne les jeunes et les Messieurs, le tournoi n'a pas encore eu lieu à l'heure où nous écrivons ces lignes. Chacun s'y prépare activement. Chez les dames, Nadine BEURNE, une fois encore, a affirmé sa suprématie. Le combat a, cependant, été rude et, cette année, nous avons vu poindre de nouveaux jeunes talents, comme celui d'Elisa KOKOT en particulier. Il est clair, qu'à court terme, la supériorité de Nadine sera sérieusement contestée.

Durant l'été, les Flévillois ont participé à de nombreux tournois afin d'assurer leur classement pour 88. Beaucoup de perfs ont été réalisées en particulier par Agnès REVET, Stéphane MILONET, Julien LOUBINOX, Laurent BARBARO, Jean-Marc PROBECK, Christophe TSCHAN... Incontestablement, cependant, la palme revient, cette année, à James MARTIN, dont les nombreux exploits laissent espérer un classement à 15/3. La lutte va être très chaude au tournoi interne. Cela, d'autant plus que quelques anciens très compétitifs paraissent très motivés. N'est-ce pas Roger MORAND ?

Nous espérons que les habitants de Fléville viendront nombreux assister aux matchs des tournois internes, dont les phases finales seront de haut niveau.

Septembre est aussi le mois où l'on prépare l'année qui va débiter. Inscriptions, engagement et constitution des équipes, organisation de la vie du club.

Au plan des équipes le bilan 86-87 est bon. Nous le détaillerons lorsque les résultats officiels seront publiés. Le bilan de 87-88 devrait être encore meilleur. Le Club est en progression, tant en ce qui concerne le niveau général qu'en ce qui concerne les effectifs.

A ces raisons d'être optimiste est venue s'en ajouter une autre et d'importance. Nous avons bon espoir de disposer d'une salle qui nous permettrait d'être enfin un vrai club. Enfin, les Flévillois pourraient pratiquer le tennis à

Fléville toute l'année et quel que soit le temps. Le projet sur lequel la Municipalité, le Tennis Club et l'Architecte des Bâtiments de France se sont accordés est un projet de couverture du court n° 3. Le financement serait, en grande partie, assuré par le Tennis Club. Les enfants des écoles pourraient utiliser la salle pour la pratique du sport à l'école. Nous reviendrons sur le projet un peu plus tard.

LES INSCRIPTIONS POUR 1987-1988 AURONT LIEU AUX VESTIAIRES, PRÈS DES COURTS, LES SAMEDIS 25 OCTOBRE ET 7 NOVEMBRE, DE 14 À 16 HEURES.

Les personnes déjà membres du Club ainsi que les personnes nouvelles intéressées sont priées de se présenter durant ces périodes (les nouveaux membres doivent prévoir deux photos d'identité).

Il est précisé que, dès le 7 novembre, l'accès aux courts ne sera autorisé qu'aux personnes régulièrement inscrites pour 87-88.

Que les nouveaux membres sachent qu'ils seront les bienvenus au Club. Notre politique est de conserver un équilibre entre le tennis de loisir et le tennis de compétition. Nous souhaitons poursuivre nos efforts d'initiation au tennis dans le cadre de l'école de tennis et celui de cours pour adultes. Sur ce plan, il est certain que la création de la salle serait primordiale dans la mesure où les interruptions dues au mauvais temps seraient supprimées.

Pour le Comité de Direction du Tennis Club
B. LOUBINOX

LE PLAISIR DE VOYAGER EN AUTOCAR

HELLUY tourisme

A 1526

Tél. 83.45.12.50 - 83.45.26.45 - 54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE

COMMUNIQUÉ

DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE NANCY

Dans le cadre du développement de sa politique d'Action Sanitaire et Sociale, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de NANCY a mis en place un service, ouvert à ses assurés sociaux, ayant pour but la mise à disposition de véhicules pour handicapés et accessoires divers, restitués par les utilisateurs lorsqu'ils n'en ont plus l'usage.

Ces véhicules et accessoires, en parfait état de fonctionnement, sont nettoyés et désinfectés avant d'être attribués aux assurés sur justification médicale en prêt temporaire gratuit ou attribution définitive, gratuite également.

En effet, ces appareillages remboursés intégralement par l'organisme d'Assurance Maladie deviennent sa propriété ; c'est la raison pour laquelle, dans le cadre d'une rationalisation des dépenses, ce service a été institué.

Il concerne principalement les appareillages suivants :

- . fauteuils roulants manuels et électriques
- . fauteuils garde-robe
- . poussettes Buggy
- . cannes anglaises et tripodes
- . déambulateurs de marche, etc...

QUELLES SONT LES FORMALITES A ACCOMPLIR ?

Le matériel peut être mis à disposition des ressortissants de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Nancy, après réception du certificat médical de prescription, sur simple demande téléphonique - Tél. : 83.32.72.00 - Poste 4300.

La Caisse Primaire peut livrer l'appareillage au domicile du malade et se charge également de récupérer au domicile des personnes, les appareillages divers, en bon état, qui pourraient être réattribués.

